

# L'IMPACT DES POLITIQUES DE L'EMPLOI SUR L'INSERTION DES JEUNES DANS LE MARCHE DU TRAVAIL EN ALGERIE.

**OUADAH REBRAB Saliha\***      **CHERIF Assia\*\***

## Résumé

Cet article traite la question de l'emploi et du chômage en Algérie à travers l'analyse des politiques de l'emploi appliquées par l'Etat sur les demandeurs de l'emploi, et particulièrement sur les jeunes inscrits à l'ANEM. L'objet de notre contribution est d'étudier l'impact des variables, qui déterminent le niveau d'emploi dans le marché du travail « demande et offre d'emploi », et d'analyser les politiques appliquées par l'Etat pouvant améliorer l'employabilité des jeunes en Algérie.

## Introduction

La transition vers l'économie de marché a sensiblement transformé la structure et le mécanisme de l'économie algérienne. La récession des années 90, la complication à bâtir conjointement Etat et marché, la structure politique fragile et l'assise législative stérile ont contraint l'Algérie à entreprendre de profondes restructurations ainsi des réformes économiques. Sur le marché du travail, la transition a engendré d'importants flux d'entrées dans le chômage et l'inactivité, et a donné lieu à une réallocation massive entre les différents secteurs de l'économie.

Les jeunes occupent une position particulière sur le marché du travail, par rapport aux autres actifs avec un taux de chômage plus élevé. S'il y est une transition difficile pour les jeunes sortants du système éducatif, c'est bien l'insertion professionnelle. Ils sont particulièrement exposés aux trajectoires précaires, scandées par un chômage récurrent.

La politique conduite par les pouvoirs publics depuis ces dernières années, à travers particulièrement, la mise en œuvre de volontaires programmes de développement, s'est traduite par un mouvement continue à la baisse du niveau de chômage en Algérie qui est passé de 19.7% en 1990 à 29.29% en 1999 avant d'enregistrer une baisse en régime à partir de 2000 pour atteindre 10.2% en 2009 pour atteindre 10% en 2011.

Le phénomène du chômage touche essentiellement les jeunes, qui font une tension sur le marché du travail avec l'arrivée de plus en plus importante de jeunes exclus du système scolaire ou de jeunes diplômés. En effet, près de 85,5% sont âgés de moins de 30 ans. Face au chômage, de fortes inégalités demeurent selon le sexe ; on observe en 2010 un taux de chômage de 82% chez les hommes et 18 % chez les femmes<sup>1</sup>. Le défi économique majeur pour l'Algérie consiste à accélérer la croissance économique par une accumulation rapide et une productivité accrue et à faire face aux rigidités du marché du travail et aux distorsions du système éducatif afin d'absorber les nouveaux arrivants et les chômeurs existants<sup>2</sup>.

---

\* **Maître Assistante A à l'ENSSEA**

\*\* **Professeur à l'ENSSEA**

<sup>1</sup> ONS, Démographie, 2011.

<sup>2</sup> GAID (M), 2011, Transition démographique et ses interactions sur le marché de travail état des lieux et perspectives à horizon 2045, cas de Algérie, Thèse de Doctorat, Ecole Nationale Supérieure de Statistique et 'Economie Appliquée d'Alger, P 102.

L'insertion des jeunes s'impose de manière impérieuse, non seulement dans la vie professionnelle mais aussi de manière globale dans la vie sociale, culturelle et politique en tant qu'élément efficace et productif, sachant que les jeunes constituent une force sûre et non une charge pour la société.

La lutte contre le chômage a constitué une priorité dans le programme économique du gouvernement. Les dispositifs de création d'emploi et de micro-entreprises ont été fortement soutenus dans le cadre des programmes de soutien à l'économie et à la consolidation de la croissance.

Depuis 2001, le nombre de postes de travail créés a dépassé les trois millions selon les chiffres du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. En effet, les autorités publiques ont apporté plusieurs améliorations aux dispositifs ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'emploi de jeunes), CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage) et ANGEM (Agence Nationale de gestion de micro-crédit). Sur le plan financier, l'Etat a revu à la hausse le seuil de financement, de manière à permettre aux jeunes promoteurs de créer des entreprises d'une taille assez importante.

Poursuivant leurs efforts, les pouvoirs publics ont lancé en 2008 une nouvelle stratégie d'emploi basée sur l'insertion des primo-demandeurs ou des jeunes diplômés à la recherche d'emploi.

Cette stratégie rompt avec le traitement social du chômage. Elle est axée sur l'accompagnement et la formation-insertion. S'intitulant Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP), cette nouvelle stratégie vise à lutter contre le chômage qui touche les jeunes sortants fraîchement de l'université ou des centres de formation professionnelle.

La situation de précarité de l'emploi des jeunes nous amène à poser les questions suivantes : **Quel est l'impact des politiques d'emploi appliquées par l'Etat sur les jeunes ? Et comment peut-on expliquer leur insertion sur le marché du travail ?**

Pour répondre à cette question, nous traiterons les données fournies par l'ANEM et l'Office National des Statistiques

### **Objectif :**

Mettre à la lumière les politiques d'emploi menées par l'Etat, pour l'insertion des demandeurs d'emploi sur le marché du travail

## **1. Situation de l'emploi et du chômage en Algérie**

### **1.1.Evolution de l'emploi**

La question de la création d'emploi reste au cœur de la problématique de développement en Algérie. L'analyse de l'évolution du taux d'activité permet de montrer les changements les plus importants qui ont eu lieu en Algérie depuis les années 90 jusqu'à 2010

**Tableau 1. Evolution de l'emploi en Algérie (1995-2009).**

Année	Taux d'activité
1995	26.9
1996	27.3
1997	28.0
1998	28.5
1999	28.4
2000	28.8
2001	29.8
2002	30.1
2003	30.4
2004	34.7
2005	34.7
2006	37.2
2007	35.3
2008	37.0
2009	37.2

Source : ONS

Selon le bureau de l'Organisation Internationale de Travail (OIT) en Algérie, l'évolution de l'emploi passe par trois périodes principales selon les réformes économiques.

- **La phase allant globalement de 1980 à 1994**, a vu la mise en œuvre progressive de nombreuses réformes jetant la base institutionnelle d'une économie de marché. Pendant cette période, l'économie a été dominée par les entreprises étatiques. Le pays a connu une progression du taux d'emploi, jusqu'à 1986 année où le prix de pétrole a chuté.

- **La phase de 1995-1999**<sup>3</sup>, a vu la réalisation d'un plan d'ajustement structurel (PAS) en relation avec les organisations financières internationales. Le pays accuse alors une forte perte d'emploi sous l'effet de ces opérations de restructuration.

Une première opération de redressement des entreprises publiques a conduit à la fermeture d'un certain nombre d'unités. Selon le bilan de l'inspection générale de travail (IGT), 8.5 entreprises ont été dissoutes. C'est le secteur industriel qui a enregistré le plus grand nombre de fermetures (54% de dissolution). Et selon la même source, les pertes globales d'emploi durant la période du PAS (1994 -1997) s'élève à 405 000 postes de travail, dont :

\* 212 960 travailleurs licenciés ;

\* 50 700 bénéficiaires d'une indemnité dans le cadre de dispositif « départ volontaire » ;

\* 100 840 mis en chômage technique,

\* 40 531 admis en retraite anticipée.

Les pertes les plus importantes sont dans les entreprises publiques économiques (EPE) et particulièrement dans les BTPH, avec une moyenne de 62,5% de la totalité des emplois supprimés.

---

<sup>3</sup> NEGADI (G.), TABUTIN (D), VALLIN (J), « situation démographique de l'Algérie », CICRED , 1974, p. 117

**Tableau 2. Répartition des pertes d'emploi selon le type d'entreprise et la branche d'activité économique de 1991 à 2001**

Secteurs	EPE	%	EPL	%	Privé	%
<b>Agriculture</b>	1468	0.94	1885	1.84	420	26.17
<b>Industries</b>	24606	15.77	11641	11.34	379	23.61
<b>BTPH</b>	98 136	62.91	64 091	62.41	611	38.07
<b>Services</b>	31 781	20.37	25 070	24.41	195	12.15
<b>Total</b>	155 991	100	102 687	100	1605	100

EPL : Entreprises Publique Locale

EPE : Entreprise Publique Economique

Source. Annuaire statistique du ministère du travail et de la sécurité sociale 2003.

Dans la même période, exactement en 1998-1999, l'Algérie a connu une lente progression d'emploi et, ce qui est remarquable ici, l'introduction timide de l'emploi féminin, qui est passé de 3.9% pour la population en âge de travailler à 7.55%. Mais cette entrée féminine dans le marché de travail reste marginale.

#### **- Durant la phase allant de 2000 jusqu'à 2011,**

Depuis 2001, le taux d'activité de la population de l'Algérie a connu un rythme plus important que la première phase. IL est passé de 27,75% en 2001 à 41.7% en 2010, soit une augmentation de plus de 49%. Nous pouvons affecter la raison de cette augmentation significative de taux d'activité à l'arrivée des générations des années 70, la période d'explosion démographique «Baby Boom»<sup>4</sup>.

Le taux de chômage a amorcé une baisse continue passant de 29.3% en 2009 à 10% en 2012. C'est une baisse intéressante mais elle reste faible par rapport au potentiel algérien. Elle est due principalement au programme de promotion de l'investissement réalisé par l'état, à la privatisation, et au rachat des entreprises publiques déclarées en faillites, et aux dispositifs d'aide à la création d'emploi, comme ceux de l'ANEM, ANGEM, ANSEJ, et l'CNAC. Durant cette période, on ne peut plus négliger l'arrivée des femmes sur le marché de travail. En 2010, elle représente 14.2% du taux de participation à la force de travail de la population âgée de 15 ans et plus (ou taux d'activité économique).

### **1.2. L'emploi dans les secteurs d'activités**

La distribution des travailleurs en Algérie dépend de différents facteurs à savoir le type d'emploi et les conditions du marché du travail. Leurs activités sont fortement influencées par des facteurs comme le niveau scolaire, l'âge ou le sexe. Cette disparité en termes de répartition des travailleurs est contrôlée par le secteur économique.

D'après le FMI, l'économie algérienne dominée par l'industrie du pétrole et du gaz, a besoin de diversifier ses exportations et de créer de l'emploi pour s'attaquer au problème du chômage des jeunes. Dans le tableau suivant, nous avons la répartition de la population occupée selon les secteurs précédents, le sexe et le milieu de résidence (en milliers).

<sup>4</sup>HAMZA (S,A) population et besoins sociaux essentiels en Algérie à l'horizon 2038, Thèse présentée en vue d'obtention du titre de docteur en démographie, Oran, 2006, p. 109.

**Tableau 3. Répartition de la population occupée selon le secteur d'activité de l'établissement, le sexe, et le milieu de résidence en 2010 (en milliers)**

Secteur	Masculin Effectif	%	Féminin Effectif	%	Total	%
Urbain Agriculture	268	5.1	19	1.7	287	4.5
Industrie	673	12.9	301	26.7	974	15.3
BTP	1112	21.2	20	1.8	1132	17.8
Commerce et service	3182	60.8	786	69.8	3968	62.4
Total	5234	100	1126	100	6360	100
Rural Agriculture	773	25.2	76	21.8	849	25.1
Industrie	251	8.3	112	32.2	363	10.8
BTP	748	24.7	5	1.5	754	22.3
Commerce et service	1254	41.4	155	44.5	1409	41.8
Total	3027	100	348	100	3375	100
Ensemble Agriculture	1040	12.6	95	6.5	1136	11.7
Industrie	924	11.2	413	28.0	1337	13.7
BTP	1860	22.5	25	1.7	1886	19.4
Commerce et service	443	53.7	941	63.8	3577	55.2
total	8261	100	1474	100	9735	100

Source. ONS

Les secteurs les plus dynamiques concernant la création d'emploi sont les suivants.

**L'industrie**, c'est le moteur de la croissance économique en Algérie de tout temps, surtout ce qui concerne les hydrocarbures. Mais, ce secteur crée peu d'emploi à cause de la faible intensité de main-d'œuvre de cette production.

Il est nettement clair dans ce tableau qu'il n'y a pas une différence significative entre l'emploi global et l'emploi Hors Hydrocarbure (HH) pour chaque année. Par contre, il se concentre au niveau des administrations, ce qui vérifie notre constat qu'on ne peut pas compter sur le secteur industriel pour réduire le taux de chômage.

**L'agriculture** est réputée comme un des secteurs les plus créateurs d'emploi.

En Algérie, il connaît une progression durant la période 2001-2011, mais avec une contribution faible à l'emploi total qui représente 6.8%. Cette faiblesse est due à l'exode rural. Face à cela, le gouvernement a pris des mesures pour lancer le secteur en question à travers le Plan National de Développement de l'Agriculture (PNDA).

**Le secteur de bâtiment et de travaux publics** est en progression durant cette période, avec une participation des investisseurs étrangers tel que la Chine, le Golfe et l'Egypte.

Le bâtiment et les travaux publics contribuent à l'emploi total pendant la période 2002 à 2011 à 186 424 postes directs, soit 24.19%.

**Le commerce et les services** contribuent à l'emploi total à hauteur de 12.22%, soit 99 777 emplois directs durant une période qui va de 2002 jusqu'à 2011, avec une hausse très significative en 2009. On trouve aussi une participation étrangère concernant le service

(banque et assurance) qui provient des Etats Unis, de la France, du Qatar... Nous pouvons aussi dire que ce secteur est celui où se concentre le travail féminin.

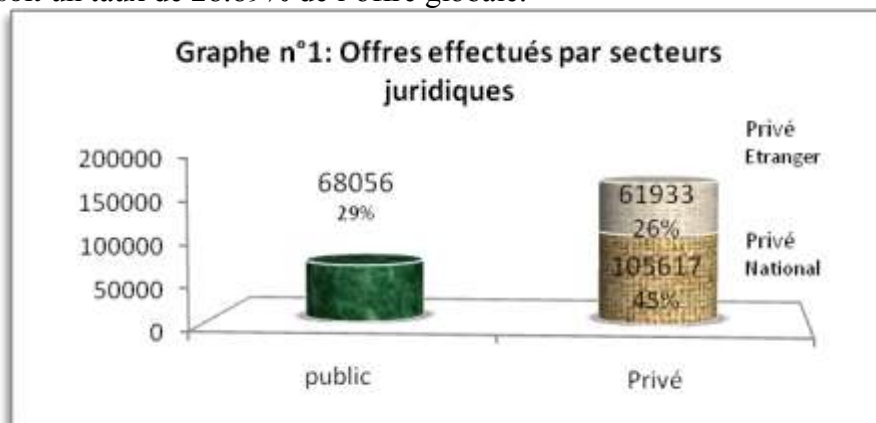
Il existe d'autres secteurs avec une participation marginale à l'emploi total, nous n'en avons pas parlé tel que l'aménagement touristique ou la télécommunication à cause de manque de données, ou bien pour la marginalité de leur participation. Mais ces deux secteurs sont en développement en Algérie, et ils sont créateurs d'emploi, ce qui nous pousse à dire qu'ils auront un effet positif d'ici quelques années.

Selon M.JOËL-Bernati, le chef de mission du FMI pour l'Algérie en 2011, la population active augmente à un taux compris entre 2.5% et 3% par an. Pour stabiliser le chômage et absorber tous les nouveaux arrivants, il faudrait probablement une croissance d'emploi d'au moins 5% dans les secteurs autres que celui des hydrocarbures.

### 1.3 . Répartition de l'Offre par Secteurs Juridiques pour l'année 2009 <sup>5</sup> :

Le secteur Privé (National et Etranger) demeure le secteur qui propose le nombre le plus important d'offres d'emploi, avec une part de 71.11% de l'offre globale ; au cours de l'année 2009. 167 550 offres reçues par ce secteur dont 105 617 par le secteur Privé National et 61 933 par le secteur Privé Etranger.

Par ailleurs, les offres d'emploi proposées par le secteur public national ont baissé légèrement (-7%) par rapport à l'année 2008 et atteignent 68 056 offres recueillies durant l'année 2009, soit un taux de 28.89% de l'offre globale.



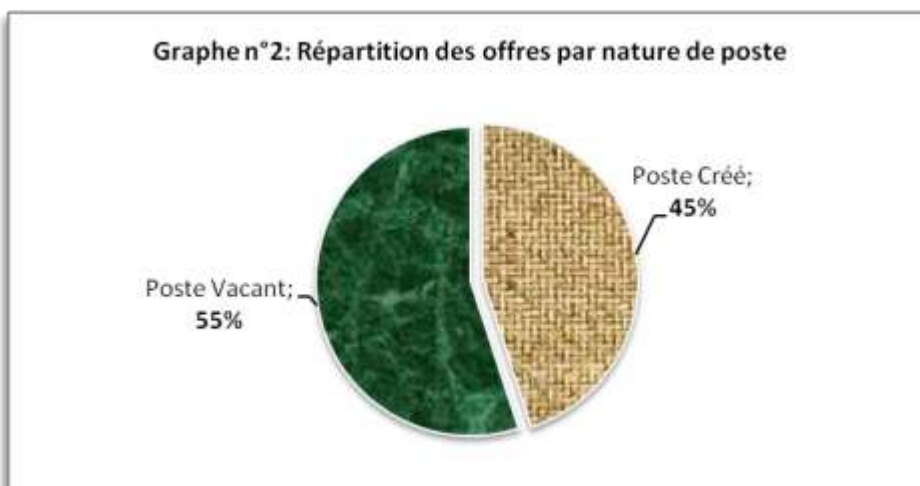
Source : sous direction des statistiques à l'ANEM. 2009.

### 1.4. Répartition des offres par nature de poste pour l'année 2009 :

Durant l'année 2009, 55% des offres d'emploi recueillies étaient pour des postes vacants, elles sont au nombre de 105 975 offres, alors que 129 631 offres d'emploi étaient pour des postes créés, ce qui représente 45% du total des offres.

Durant les cinq dernières années, les offres recueillies auprès des organismes publics ont connu une stabilité remarquable ; contrairement aux offres émanant du secteur privé qui ne cessent d'évoluer depuis l'année 2005. D'ailleurs, les offres atteignent le niveau le plus élevé au cours du 2<sup>ième</sup> trimestre pour chaque année, à l'exception de l'année 2007 où le taux le plus élevé a été enregistré au cours du 3<sup>ième</sup> trimestre.

<sup>5</sup> Agence Nationale de l'Emploi « ANEM ».

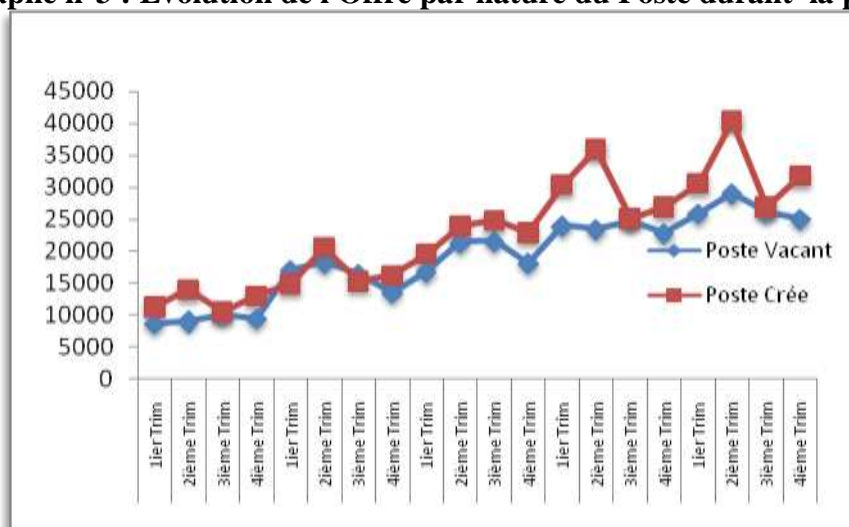


Source : sous direction des statistiques à l'ANEM. 2009.

### 1.5. Evolution de l'Offre par nature du Poste durant la période (2005-2009) :

L'économie algérienne a rapidement progressé au cours de ces dernières années, les investissements ont évolué d'une manière très rapide, sous cet effet, le nombre de poste d'emploi créé a évolué de 11 318 à 31 773 offres en 2009 et dont le nombre le plus élevé a été enregistré durant le 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2009 avec 40 356 offres.

### Graphe n°3 : Evolution de l'Offre par nature du Poste durant la période (2005-2009)



Source : sous direction des statistiques à l'ANEM. 2009.

### 1.6. Répartition de l'Offre d'emploi par niveaux de qualification pour l'année 2009 <sup>6</sup> :

Le graphe ci-après montre que la majorité des offres d'emploi sont proposées pour le personnel qualifié et le personnel sans qualification, ils représentent ensemble un taux de 78% de l'offre globale.

L'offre d'emploi pour les cadres et les cadres supérieurs représente 7% de l'offre globale avec 17 191 offres proposées.

Les offres d'emploi proposées pour le personnel d'aide sont au nombre de 10 498 offres, soit un taux de 4% de l'offre globale.

<sup>6</sup> Agence Nationale de l'Emploi « ANEM ».

Les offres d'emploi proposées pour le personnel hautement qualifié et les techniciens supérieurs totalisent ensemble 23 773 offres, soit un taux de 10% de l'offre globale.



Source : Sous direction des statistiques à l'ANEM. 2009.

## 2. Le chômage en Algérie

Jusqu'à une date récente, l'Algérie a été l'un des pays au monde, à revenu similaire, les plus touchés par le chômage. Entre 1990 et 1997, le niveau de chômage a doublé atteignant plus de 20% de la population active. Bien que le taux de chômage selon l'ONS ait connu une baisse sensible au cours des dernières années pour atteindre 10% en 2010, soit 1 076 000 personnes d'après le BIT. La question de la création d'emploi reste au cœur de la problématique de développement en Algérie.

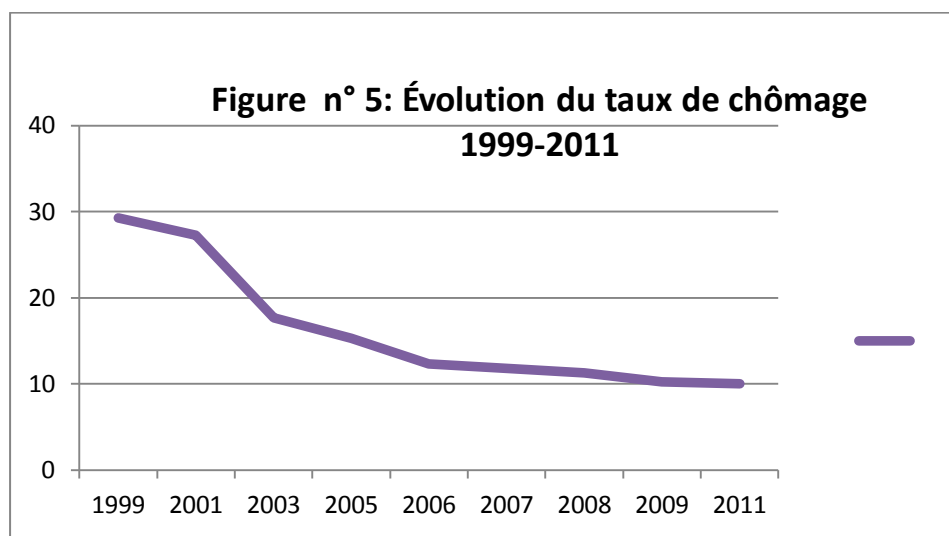
**Tableau 4. Évolution de taux de chômage en Algérie pendant 1999 -2011**

Année	Taux de chômage
1999	29.3
2001	27.3
2004	17.7
2005	15.3
2006	12.3
2007	11.8
2008	11.3
2011	10

Source : ONS



Figure 5. Évolution de taux de chômage en Algérie pendant 1999-2011



Source : office nationale des statistiques (ONS).

La tendance à la baisse du chômage s'est poursuivie en 2011, avec un taux de 10 %, contre 11,3% en 2008. Cette baisse s'explique essentiellement par les performances des activités hors hydrocarbures, dont le taux de croissance pourrait atteindre 11% selon les premières estimations du Ministère des Finances, et par la poursuite des programmes de soutien à l'emploi initiés par l'Etat depuis 1990.

Face au chômage, on assiste à des disparités assez significatives selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction. Il s'établit à 8.1% chez les hommes et atteint 19.1% chez les femmes.

Concernant l'âge, le chômage touche principalement les jeunes âgés entre 16 à 24 ans, avec un pourcentage de 21.5%, soit près d'un actif sur cinq, alors que celui des adultes âgés de 25 ans et plus s'établit à 7.7%.

**Tableau 5. Répartition de la population en chômage par âge (4<sup>ème</sup> semestre 2010)**

Années	Taux de chômage masculin	Taux de chômage féminin
-20 ans	23.10	25.0
20-24	17.2	39.5
25-29	12.5	31.0
30-34	7.2	16.2
35-39	3.6	8.9
40-44	2.5	4.3
45-49	1.9	2.4
50-54	1.6	2.3
55-59	2.0	1.1

Source. ONS

Pour le niveau d’instruction, on doit se révéler un chômage qui touche davantage les universitaires et plus particulièrement les diplômés. Alors que le taux de chômage parmi la population n’ayant aucun diplôme est estimé à 7.3%, celui des diplômés de l’enseignement supérieur atteint 21.4%, soit 11.1% chez les hommes et 33.6% chez les femmes.

**Tableau 6. Taux de chômage selon le niveau d’instruction, le diplôme obtenu et le sexe.**

Niveau d’instruction	Masculin	Féminin
Sans instruction	1.7	2.7
Primaire	7.5	8.0
Moyen	10.5	12.8
Secondaire	7.10	17.2
Supérieur	10.4	33.3
Aucun diplôme	7.2	7.7
Diplôme de la formation professionnelle	10.5	20.2
Diplôme de l’enseignement supérieur	11.1	33.6

Source. ONS.

On peut constater dans ce tableau que les deux sexes se rapprochent dans les niveaux d’instruction bas tel que le sans instruction, le primaire et aucun diplôme, par contre ils s’éloignent dans les niveaux supérieurs.

La spécification des caractéristiques du chômage est nécessaire. Ainsi selon un rapport du gouvernement :

- la plus grande masse des chômeurs est celle des jeunes : plus de 85 % des chômeurs ont moins de 30 ans;
- les 2/3 des chômeurs sont des primo demandeurs d’emploi, c’est à dire sans aucune expérience professionnelle. Il s’agit là d’un chômage d’insertion qui traduit un phénomène grave d’exclusion sociale.
- le chômage touche principalement les non qualifiés : près de 1 million de chômeurs ont un niveau scolaire moyen et près de 73 % des chômeurs n’ont aucune qualification.
- le chômage des diplômés de l’enseignement supérieur tend à progresser : ils étaient plus de 80.000 en 1996. La raison est bien claire: L’université algérienne offre des chômeurs, avec une formation purement académique (et donc non) professionnelle.
- la tendance à un chômage de longue durée se confirme voire même s’aggrave. La durée de recherche d’un emploi passe de 23 mois en 1989 à 27 mois en 1996 et à 20 mois en 2005. Plus de 55 % des chômeurs cherchent un emploi depuis plus d’un an et 35,4 % depuis plus de 2 ans.
- 1/3 des chômeurs connaissent un chômage de réinsertion et cette proportion tend à augmenter avec les pertes d’emplois enregistrées au cours de ces dernières années.
- enfin, le chômage est beaucoup plus élevé chez les catégories sociales défavorisées (estimé à 44% chez les pauvres).

L’aggravation du chômage est due à la conjoncture critique des années 90 et principalement aux retombées du plan d’ajustement structurelle. C’est justement ces derniers points, qui ont donné naissance au marché informel sous ces différentes facettes.

Selon des analystes, le chômage des jeunes est aussi l’une des principales causes de la hausse de la criminalité en Algérie.

### **3. Le rôle de l’Etat dans l’insertion des jeunes dans le marché de l’emploi**

L’emploi et le chômage des jeunes sont deux questions inscrites dans les priorités des autorités publiques. Au cours du premier semestre de 2009, et selon le bilan du gouvernement le nombre d’emplois créé s’élève à plus de 758 000 emplois dont près de la moitié soit 377 431 relève des TUPHIMO et des travaux d’intérêt général (I.A.I.G, E.S.I.L) dispositifs gérés

par la solidarité nationale à destination des personnes actives sans revenu. Ainsi au cours de ce semestre, la création d'emploi reste dominée par les emplois d'attente. Il est cependant à noter une certaine amélioration dans la participation des entreprises publiques à la création d'emploi, un fait à relier avec la reprise de la production hors hydrocarbures dans le secteur public (5,1%).

**Tableau n°7 : Emplois créés par les administrations publiques et les entreprises (S1 2009)**

Secteurs	Nombre	%
Entreprises publiques	48 917	7
Fonction publique	25 662	3
Agriculture	32 736	4
Emplois créés dans le cadre des investissements financés par les banques (hors ANSEJ et agriculture)	25 829	3
Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle	132 713	18
Contrats pré emploi	14075	2
Micro crédit (Ansej, Cnac, Angem)	83778	11
PME et Artisanat	17 150	2
IAIG, TUPHIMO, ESIL (Equivalents permanents)	377 431	50
<b>TOTAL</b>	<b>758 291</b>	<b>100</b>

Source : Services du Premier Ministre.

La question de l'emploi reste ainsi une question cruciale au cours du premier semestre 2009 et imprégnera la demande sociale sur le long terme au regard de l'effet de cohorte de la population en âge de travailler. En 2008, selon les résultats du RGPH, la population en âge de travailler (15-64 ans) s'élève à 22,6 millions, soit 67% de la population totale. Elle n'a cessé d'augmenter depuis plusieurs décennies, passant de :

- 48% en 1977,
- 52% en 1987,
- 59% en 1998,
- 64 % en 2011<sup>7</sup>.

C'est-à-dire la prégnance du poids démographique sur les besoins sociaux et particulièrement sur l'emploi.

Bien qu'il ait été divisé par deux depuis 2001, le taux de chômage, chez les jeunes, reste élevé, il est l'un des plus élevés des pays du bassin méditerranéen. Les ¾ des chômeurs ont moins de 30 ans. Le pic atteint est de plus de 25% chez les moins de 20 ans, avec un nombre de 140 000 chômeurs.

La loi de Finances complémentaire 2009 consacre de nombreuses mesures en faveur de la création d'entreprise et de la promotion de l'emploi, à savoir :

- Allongement de deux (02) années de la période d'exonération en matière d'IRG (Impôt sur le Revenu Global) instituée par l'ordonnance n° 96-31 du 30 décembre 1996 portant loi de finances pour 1997, au profit des micro entreprises éligibles au Fonds National de Soutien à l'Emploi des Jeunes (FNSEJ), qui s'engagent à recruter au moins cinq (05) employés à durée indéterminée (CDI) ;
- Allongement à cinq (05) années de la période d'exonération en matière d'IBS instituée par les dispositions de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement au profit des investisseurs créant plus de 100 emplois au moment de démarrage de l'activité ;
- Relèvement de la dotation financière du fonds de Garantie ANSEJ ;
- Relèvement de la bonification du taux d'intérêt des crédits bancaires pris en charge par le compte d'affectation bancaire accordé aux jeunes promoteurs de l'ANSEJ ;

<sup>7</sup> ONS, démographie algérienne, 2011.

- Renforcement de l'abattement de la part patronale de la cotisation de sécurité sociale au titre de chaque demandeur d'emploi recruté.

Malgré le taux d'amélioration de la croissance économique en Algérie ces dernières années, le rythme de création de postes d'emploi demeure insuffisant pour absorber le déficit accumulé où les offres d'emploi n'étaient pas compatibles avec le taux très élevé de la croissance de la population d'âge actif. Le tableau 8 montre la différence entre l'offre et la demande d'emploi enregistrée auprès de l'Agence Nationale d'Emploi (ANEM) ainsi que la faible couverture fournie par les institutions publiques et privées de l'Algérie et l'évolution importante de la demande de travail depuis 1981. Le ratio offre/ demande d'emploi a connu une certaine instabilité entre 1981 et 1984 mais avec un taux acceptable variant entre 75% et 82% pour atteindre une couverture globale en 1985. Néanmoins, juste après la crise pétrolière de 1986, ce taux a chuté pour atteindre 66% en 1986 et cela est dû au déclin de l'économie nationale. Pour il connaitre une stabilité entre 30% et 20% au cours des deux dernière décennies.

Tableau 8 : Balance offre/demande d'emploi enregistré auprès d'ANEM

Années	Demandes d'emplois reçus	Offres d'emploi reçues	Placements réalisés			Bilan (Offre/Demande)
			Permanents	Temporaires	Total	
1981	130 032	98 102	50 598	23 823	74 421	75%
1982	150 756	113 246	57 656	15 300	72 956	75%
1983	167 740	157 627	76 019	17 356	93 375	94%
1984	183 245	150 606	92 870	13 078	10 5 948	82%
1985	182 827	183 511	89 778	13 095	10 2 873	100%
1986	170 789	113 290	72 082	14 701	86 783	66%
1987	183 408	96 137	61 579	17 598	79 177	52%
1988	246 218	112 535	63 733	23 443	87 176	46%
1989	248 218	100 088	45 931	25 999	71 930	40%
1990	229 845	78 783	33 055	27 443	60 498	34%
1991	158 875	53 922	19 382	22 837	42 219	34%
1992	170 709	44 815	14 752	21 916	36 668	26%
1993	153 898	43 031	15 173	20 258	35 431	28%
1994	142 808	44 205	12 806	24 179	36 985	31%
1995	168 387	48 695	11 578	29 885	41 463	29%
1996	134 858	36 768	6 134	25 976	32 110	27%
1997	163 800	27 934	5 090	19 740	24 830	17%
1998	166 299	28 192	3 926	22 638	26 564	17%
1999	121 309	24 726	3 727	18 650	22 377	20%
2000	101 520	24 533	3 014	19 201	22 215	24%
2001	99 913	25 662	3 191	20 505	23 696	26%
2002	147 914	31 358	3 647	23 400	27 047	21%
2003	234 093	47 057	6 696	32 509	39 205	20%
2004	570 736	73 311	11 689	45 357	57 046	13%

2005	401 670	86 067	11 956	52 136	64 092	21%
2006	590 784	132 117	17 627	79 223	96 850	22%
2007	749 678	168 950	19 307	106 334	12 5 641	23%
2008	1 176 156	213 194	21 304	133 968	15 5 272	18%
2009	963 016	235 606	21 286	149 572	17 0 858	24%

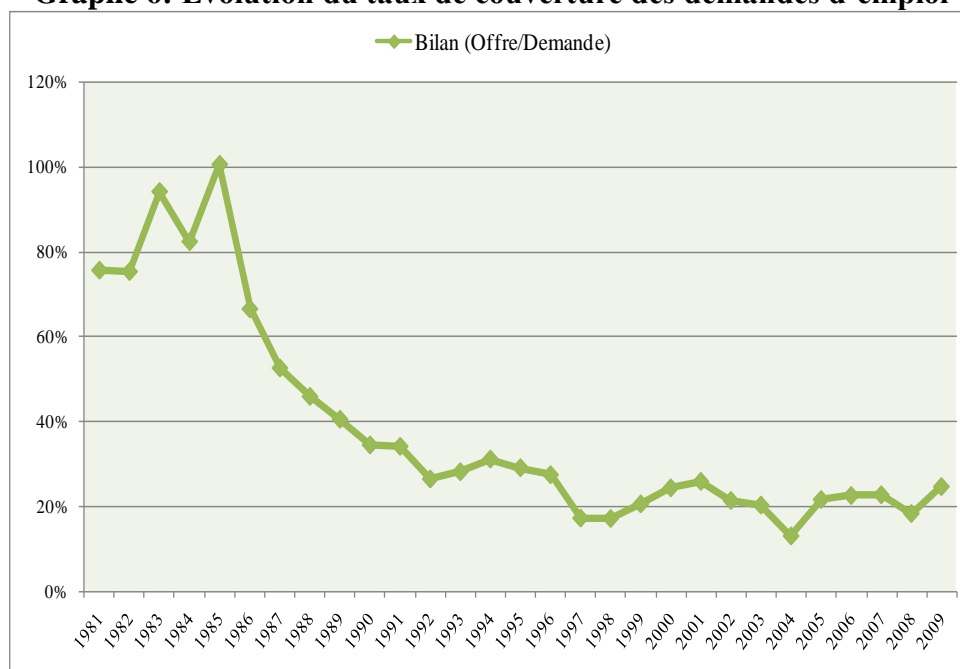
Source : (ANEM, Agence Nationale d'Emploi).

2000-2003 : ONS, Algérie en quelques chiffres (résultats 2003), Edition 2005, N°34, p11.

2004-2006 : ONS, Algérie en quelques chiffres (résultats 2004-2006), Edition 2008, N°37, p11.

2006-2009 : ONS, Algérie en quelques chiffres (résultats 2009), Edition 2010, N°40, p11.

**Graphe 6: Evolution du taux de couverture des demandes d'emploi**



Source : (ANEM, Agence Nationale d'Emploi).

2000-2003 : ONS, Algérie en quelques chiffres (résultats 2003), Edition 2005, N°34, p. 11.

2004-2006 : ONS, Algérie en quelques chiffres (résultats 2004-2006), Edition 2008, N°37, p. 11.

2006-2009 : ONS, Algérie en quelques chiffres (résultats 2009), Edition 2010, N°40, p. 11.

#### 4. Lutte contre le chômage en Algérie :

L'impact du chômage est énorme; il a des conséquences négatives qui ne servent ni l'intérêt du chômeur ni l'intérêt de la société en général. IL est le facteur principal de la pauvreté avec ces résultats dramatiques à savoir: la diffusion des drogues et la prévalence de la violence et de la criminalité. Ce qui a causé la fissure et la décadence de la famille (la cellule essentielle de toute société).

A propos de toutes ces conséquences graves, l'état algérien n'est pas resté les bras croisés mais a développé plusieurs programmes économiques pour réduire ce problème (Soit par l'intégration des jeunes et la réinsertion des travailleurs licenciés pendant la période de la récession, soit par la création de nouveaux postes d'emplois à travers le développement de l'investissement (par des aides et des avantages aux jeunes) pour réaliser leurs propres projets avec des privilèges de financement et des modes de remboursement très attractifs pour améliorer le marché du travail).

IL existe, à ce jour, 04 types d'emploi : l'Emploi Salarié d'Initiative Locale (ESIL), Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'Œuvre (TUP-HIMO), Les Contrats de Pré-

Emploi (CPE) et Le Micro Crédit (MC) pour la réalisation des petits investissements. Ces projets visent à atteindre les objectifs suivants:

- Fournir des possibilités d'emploi dans les travaux d'infrastructures financés par le gouvernement ;
- Générer de nouveaux postes d'emplois permanents ainsi que la possibilité d'augmenter l'offre automatiquement avec le développement de l'activité.
- Prise en charge du coût de la main-d'œuvre et possibilité de couverture des autres dépenses dans certaines régions démunies.
- Garantir des salaires motivants dans des projets mis en œuvre afin d'encourager les jeunes à postuler.

### **Conclusion**

Le phénomène de chômage représente les plus cruciaux des problèmes dans le monde et peut être à tout moment un danger pour la sécurité, la stabilité et l'économie mondiale.

Pour l'Algérie, il consiste aussi l'un des effets qui menace la stabilité du pays malgré toutes les réformes économique et les différentes politiques d'embauche.

La faiblesse du marché du travail, est due principalement à la concentration des efforts de l'état algérien sur le seul secteur, c'est celui des hydrocarbures. Il est connu que ce secteur ne crée pas significativement d'emplois à cause de la faible intensité de main-d'œuvre dans cette production.

Pour réduire le chômage, il faut nécessairement diversifier l'économie, en se basant sur le secteur privé pour développer l'agriculture, le service-commerce, le tourisme et la pêche.

Offrir aux jeunes la possibilité d'accéder à un emploi décent dès leur entrée dans la vie active, contribuerait à les préserver du cercle vicieux du chômage, des conditions de travail médiocres, de la pauvreté et du découragement, qui, en dernière analyse compromet l'avenir de la société toute entière. La recherche de solutions et de politiques ciblées pour toutes les couches de jeunes se pose de manière impérieuse.

Les caractéristiques des jeunes sur le marché du travail sont fortement dépendantes du contexte conjoncturel. Donc, l'analyse de l'emploi des jeunes ne saurait se limiter à la caractérisation des processus individuels d'insertion. Il faut également prendre en compte autres dimensions déterminantes : l'influence de la conjoncture et celle des transformations à long terme.

### **Références bibliographiques**

1. ANEM (Direction de l'Information des Etudes et de la Documentation). Note de conjoncture 2009 de marché national de l'emploi.
2. BARPIER (J-P), *l'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb*, Genève, 2006
3. BASSINO(P), LEROUX (J-Y), MICHELENA(P), *Les politiques économiques*. FOUCHER, Paris, 1999
4. BOULAHBAL (B), *Emploi, chômage, salaires et productivité du travail*, 2008, Alger.
5. CAHUC (P), ZYLBERBERG (A), *Le marché du travail*, Boeck, Bruxelles, 2001.
6. DARES, *Les politiques de l'emploi et du marché du travail*. La découverte, Paris, 2003.
7. GAID (M), *Transition démographique et ses interactions sur le marché de travail état des lieux et perspectives à horizon 2045, cas de Algérie*, Thèse de Doctorat, Ecole Nationale Supérieure de Statistique et 'Economie Appliquée d'Alger, 2011.
8. HAMMOUDA (N), *le système d'information sur le marché de travail: bilan et perspective*, CREAD.

9. HAMZA(S,A) ,population et besoins sociaux essentiels en Algérie à l'horizon 2038, Thèse présentée en vue d'obtention du titre de docteur en démographie, Oran, 2006.
10. Negadi G., Tabutin D., Vallin J., « situation démographique de l'Algérie », CICRED , 1974.
11. SAIB (M), ISLI (A), HAMMOUDA (N), *Programme des emplois en Afrique : marche de travail et emploi en Algérie* (élément pour une politique nationale de l'emploi), profil de pays », Bureau de l'OIT à Alger, octobre 2003
12. Stratégie de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, dossier de presse, Mars 2008.
13. ONS. Les principaux résultats du sondage au 1/10<sup>ème</sup>. RGPH 2008.
14. ONS. Activité, emploi & chômage au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009.
15. ONS. Donnée démographie, 2012.
16. PIRISU(J.P), *Croissance-emploi-développement*, Ed la découverte, Paris, 2007.
17. ZEKANE(A), *Analyse de l'offre d'emploi « Réalités et perspectives cas de l'Algérie »*, Mémoire de Magister promotion « INPS », 1992